

Règlement intérieur

Administratif :

Je dois :

- Autoriser mon enfant à suivre les cours de l'école de vélos/moto Oméga Bike et à pratiquer dans ce cadre les activités proposées.
- Fournir lors de l'inscription de mon enfant un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT et du BMX datant de moins d'un mois. Pour la moto, cela doit se faire sur le site de la FFM.
- Être informé qu'il est préférable de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire couvrant mon enfant (la responsabilité civile du pratiquant étant couverte par l'assurance du moniteur).
- Autoriser le responsable, c'est-à-dire ADDESSO Aurélien, en cas d'urgence, à prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de mon enfant (premiers secours, appel des secours,...)
- Reconnaître que, si mon enfant est absent au début de la séance (vérification du matériel, échauffement, etc.) le moniteur décline toute responsabilité.
- **Signer et inscrire la mention « lu et approuvé » à la fin du règlement intérieur**

Les séances reportés :

- Seules les séances déprogrammées par le bureau du moto club seront reportées un autre jour. Si votre enfant est absent lors d'une séance, elle ne sera donc pas rattrapée.
- Les séances annulées seront envoyées par e-mail.
- Selon la météo, la séance peut être annulée la veille.
- La séance de roulage peut également être remplacée par une séance de mécanique et/ou d'entretiens de la moto : savoir changer ses pneus, changer un kit chaîne...

Bien regarder vos e-mails le vendredi soir, si la météo prévoit des gelées ou neige ou orage.
N'hésitez pas à appeler le bureau du moto club si vous avez des doutes.

Le règlement

Je m'engager à régler soit :

L'année entière

Au semestre

Une carte de 10 cours

Le règlement se fait :

- Par chèque (de 1 à 10 chèques) encaissable à la date souhaitée, dans la mesure du possible, à l'ordre du **moto club de la haute Ardèche**.
- Par espèce (somme entière)

Il est interdit de payer séance par séance, sauf en cas d'essai.

Dans le cas d'un changement d'adresse mail, bien prévenir le bureau pour que votre dossier soit à jour.

Sur le terrain :

Je dois :

- Demander au moniteur pour quitter le parcours donné (pour aller boire, aller aux toilettes, etc)
- Demander l'autorisation de rejoindre le parcours à mon retour ou en cas de retard.
- Respecter le sens du parcours donné sous peine de sanction.
- Doubler uniquement dans les zones prévues à cet effet.
- Respecter les autres participants ainsi que le moniteur.

Les retours au local se font :

- En fin de séances,
- Pour faire une pause,
- Aller boire,
- Aller aux toilettes ou toutes autres raisons,
- Le plus lentement possible, les uns derrière les autres et dans le calme.

L'ensemble du périmètre autour du local est une zone lente, il est **obligatoire de rouler en 1ere vitesse et au ralenti.**

Zone en rouge :



Tous manquements à ces règles entrainera un arrêt partiel ou définitif de la séance.

Le matériel et tenue exigée :

Je m'engage à :

- Être prêt(e) à l'heure du cours auquel j'assiste
- Être changé et avoir vérifier sa moto/vélo avant le début du cours
- Avoir une tenue de moto ou de vélo approprié.
- Avoir toute les protections nécessaires à la moto ou au VTT/BMX
- Avoir un camelbak ou un sac avec une bouteille d'eau.
- Avoir une moto/vélo prêt(e), entretenu(e), en bon état et non bruyante.

La tenue du pilote moto :

- Casque intégrale homologuée
- Masque
- Gant
- Tee-shirt manche longue
- Protection Dorsale
- Pantalon long
- Genouillère
- Botte

Fortement recommandé :

- Coudière
- Parpierre intégrale

Dans mon Sac, il y a :

- Eau et à manger
- Attache rapide
- Collier plastique
- Levier de frein / embrayage avec les outils



La tenue du pilote VTT :

- Casque
- Gant
- Protection dorsale
- Genouillère



La tenue du pilote BMX :

- Casque intégrale
- Gant
- Protection dorsale
- Genouillère



Dans mon Sac, il y a :

- Eau et à manger
- Au moins 1 chambre à air
- Démonte pneu
- Pompe
- Multi-outil

Laisser sa MOTO/VTT/BMX sur les lieux de l'entraînement :

Je dois :

- Avoir une MOTO/VTT/BMX entretenu(e) et en bon état
- Avoir une chaîne et/ou un cadenas de sécurité
- Respecter les autres MOTO/VTT/BMX de mes camarades
- Demander de l'aide si je n'arrive pas à sortir mon matériel pour éviter de casser ou d'abîmer celui de mes camarades
- Prévenir en cas de dégradation du matériel (moto, VTT, BMX, Camion Jackie, les protections prêtées)

Les MOTOS/VTT/BMX seront laissés dans le camion JACKY, le Moto-Club de la Haute Ardèche et OMEGABIKE décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de votre matériel.

Quand je veux nettoyer ma moto, je dois :

- **Demander la permission à Aurélien ADDESSO**
- Faire attention à mes camarades
- Ne pas faire de bataille d'eau
- Ne pas laisser le karcher allumer
- Ne pas l'utiliser plus de 10 min
- Vidanger le karcher après chaque utilisation

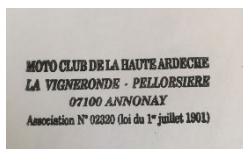
Pour les événements sportifs de l'association :

Je dois :

- Dans la mesure du possible participer à l'aide de l'organisation pour la buvette, les inscriptions, la signalisation, le circuit.
- Respecter les autres
- En cas de problème avec un participant ou un licencié, je dois me référer au président, secrétaire ou trésorier.

Signature du représentant légal ainsi que de l'enfant, précède de la mention « lu et approuvé » :

Le 01/01/2019



Le président

Aurélien ADDESSO

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Aurélien Addeesso", written over a horizontal line.